

Politique | En Dordogne, Jacques Caillaut favorable à "un service minimum d'école"



Le Dordogne devrait comptabiliser entre 600 et 700 élèves de moins dans le premier degré en septembre. Le département enregistre depuis plusieurs années une baisse de démographie scolaire et à la rentrée, ce ne sont pas moins de sept écoles rurales qui fermeront. Pourtant le nombre d'enseignants ne diminuera pas. Nommé en février directeur des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), Jacques Caillaut plaide pour "un service minimum de l'école" dans les secteurs ruraux où le nombre d'enfants scolarisés enregistre une nette diminution et une gestion pérenne de la carte scolaire.

Nommé en février à la tête de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), après le départ d'Élisabeth Laporte en Haute-Garonne, Jacques Caillaut, 59 ans, arrive en terrain connu. Il a exercé les fonctions d'inspecteur pédagogique de vie scolaire il y a une dizaine d'années sur un secteur qui englobait le Nord de la Dordogne. Pour le nouveau directeur d'Académie, le premier chantier sera l'élaboration d'une nouvelle convention ruralité pour les écoles du département dans un contexte récurrent de baisse de démographie scolaire. A la rentrée, la Dordogne devrait perdre entre 600 et 800 élèves et sept écoles de villages fermeront leurs portes. "On travaille actuellement avec les élus et le conseil départemental à cette nouvelle convention avec l'appui de la préfète. L'idéal serait de la conclure avant la rentrée de septembre pour une nouvelle période de trois ans, souligne Jacques Caillaut.

Une gestion plus pérenne

L'ancien directeur de la DSDEN de la Haute-Garonne doit relever le défi de l'école en milieu rural. Jacques Caillaut plaide pour une "gestion pérenne de la carte scolaire", afin d'éviter d'arbitrer chaque année entre deux réalités de plus en plus difficiles à concilier : la baisse de la démographie scolaire d'une part, et le souci de ménager des territoires victimes de la désertification de commerces et des services publics d'autre part. En septembre, sept communes perdront leur école en raison de fusion, et de nouveaux regroupements.

De nouvelles fermetures d'écoles s'annoncent inévitables, mais Jacques Caillaut veut prendre le temps de la réflexion et de la concertation, tout en précisant que les élus ont fait des efforts importants ces dernières années pour regrouper les écoles. Soucieux de ne pas abandonner les zones rurales, Jacques Caillaut se prononce pour un "service minimum d'école" sur les territoires les plus fragiles, exemples au Nord de la Dordogne et dans les secteurs limitrophes avec le Lot et le Lot-et-Garonne, appelant les élus locaux à faire des propositions. " je suis favorable à un seuil au dessous duquel on ne pourra pas diminuer "

nombre d'écoles sur un secteur."

Jacques Caillaut a également répondu sur d'autres sujets délicats : la tentative de suicide d'un enseignant au collège de Boétie de Sarlat, où l'enquête administrative est toujours en cours. L'intérim à la direction de l'établissement est prolongé jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'inspecteur d'Académie a aussi évoqué le dossier des assistants de vie scolaire, qui accompagnent les enfants en situation de handicap : quelque 35 enfants n'auraient à ce jour pas d'AVS sans compter les absences pour maladie ou maternité qui ne sont pas systématiquement remplacées. "Nous avons des difficultés à recruter sur certaines zones. Ce n'est pas lié à un manque de moyens mais plutôt au manque d'attractivité des postes ou à la difficulté de trouver la personne adéquate," reconnaît Bruno Brevet, le secrétaire général de la DSDEN.



Claude-Hélène Yvan

Crédit Photo : Claude Hélène Yvan

Publié sur aqui.fr le 25/03/2011

[Url de cet article](#)